

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 25 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 avril 2024

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL D'AGGLOMÉRATION - LES JEUX DU LIVRE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Johann SPITZ, Claude BOISSON à Françoise BURGAUD, Yamina BOUDAHMANI à François GUYON, Sophie BOUTRIT à Nicolas VIDEAU, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Noémie FERREIRA à Yvonne VACKER, Anne-Lydie LARRIBAU à Eric PERSAIS, Elmano MARTINS à Valérie VOLLAND, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Marie-Paule MILLASSEAU à Stéphanie ANTIGNY, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ à Frédéric NOURRIGEON, Nicolas ROBIN à Ségolène BARDET, Mélina TACHE à Romain DUPEYROU, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Florence VILLES à Lucien-Jean LAHOUSSE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire absente suppléée :

Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ, Elsa FORTAGE.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Elisabeth MAILLARD

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 2 AVRIL 2024

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL D'AGGLOMÉRATION - LES JEUX DU LIVRE

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la compétence de la Communauté d'Agglomération du Niortais en termes de création et soutien aux manifestations culturelles à rayonnement d'agglomération,

La Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres a organisé en 2018 et 2019 un évènement, « le Pédilivre », autour du livre et de la lecture à voix haute dans l'espace public.

Elle renouvelle l'opération en 2024 sur le thème des Jeux Olympiques et Paralympiques en organisant des « Jeux du Livre » les 24 et 25 mai 2024 sur le territoire de l'Agglomération niortaise.

Cet évènement valorise les valeurs de l'Olympisme et du sport à travers les représentations artistiques qui en sont faites dans la littérature de jeunesse. Il se construit avec 7 communes du Marais et avec la Ville de Niort pour une journée d'animations sportives et culturelles à destination des publics scolaires dans le Marais et une journée visant un public familial dans la ville centre.

La Ligue de l'Enseignement des Deux-Sèvres a sollicité par mail du 15 décembre 2023 auprès de la CAN une subvention de 2 500 € pour l'organisation de cet évènement, dont le budget prévisionnel (hors valorisation) est le suivant :

| Dépenses (TTC) | | Recettes | |
|----------------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| Frais artistiques | 7 180 € | DRAJES | 4 000 € |
| Autres achats | 1 870 € | Communes du Marais Poitevin | 3 600 € |
| Services extérieurs | 4 250 € | Ville de Niort | 3 000 € |
| Communication | 4 250 € | CAN | 2 500 € |
| Droits d'auteurs | 1 050 € | Département des Deux-Sèvres | 2 000 € |
| Charges de personnel | 3 500 € | DRAC | 2 000 € |
| | | Mécénat | 1 500 € |
| | | Autofinancement | 3 500 € |
| Total | 22 100 € | Total | 22 100 € |

L'association indiquera l'aide que lui apporte la CAN lors de toute démarche de communication sonore, écrite ou visuelle qu'elle aura initiée ou pour laquelle elle sera sollicitée.

Elle rendra compte, d'ici la fin de l'année 2024, des actions de communication (références au festival dans les médias nationaux, régionaux et locaux...) et des actions entreprises pour favoriser l'accès de participants de tout le territoire (publics scolaires entre autres).

Par ailleurs, conformément à la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, elle adressera à la CAN un compte-rendu financier dans les six mois suivant la fin de son exercice budgétaire.

Considérant l'intérêt de soutenir cet événement axé sur la culture et le sport en lien direct avec l'actualité et destiné au public du territoire de l'agglomération niortaise,

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 2 500 € à la Ligue de l'Enseignement pour l'organisation de l'édition 2024 du « Pédilivre », intitulée « Les Jeux du Livre »,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document y afférant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué